



Autorisation d'enlèvement de tags et de graffitis

Je soussigné(e), _____ demeurant : _____
Nom-prénom

agissant en qualité de propriétaire

autorise la ville de Cournon d'Auvergne à enlever les inscriptions sur le mur de l'immeuble dont j'assure la gestion.

I - Cadre d'intervention de la Ville

La Ville de Cournon d'Auvergne s'engage à intervenir gratuitement avec le matériel ou les techniques adaptés au support.

Néanmoins, elle ne peut garantir le résultat obtenu, ni être tenue responsable des dégradations éventuelles du support malgré les précautions prises. Après vérification sur place, la Ville se réserve le droit de refuser d'intervenir sur certains supports (matériaux très particuliers, état de vétusté du support).

II - Le demandeur s'engage :

- à donner au service environnement de la Ville, qui a la charge de cette tâche, toute facilité d'accès à sa propriété pour que celui-ci puisse effectuer son intervention,
- à déclarer à la Ville la présence et la nature d'éventuels produits de protection anti-graffiti,
- à signaler par écrit à la Ville tous problèmes rencontrés lors de travaux antérieurs sur la façade,
- à n'exercer aucune action contre la Ville, en cas de désordres imputables à cette intervention ou en cas d'échec de l'opération de nettoyage,
- à déposer plainte auprès des services de police à chaque demande d'intervention.

Demandeur : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____ Numéro de fax : _____

Adresse de l'immeuble concerné par l'autorisation : _____

La façade est protégée par un produit anti-graffiti : OUI NON

Nom du produit : _____ - Fournisseur : _____

III - Résiliation de l'autorisation permanente :

Elle peut être révoquée à tout moment par courrier à Monsieur le Maire de Cournon d'Auvergne.

De même, la Ville de Cournon d'Auvergne peut, à tout moment, mettre fin au service gratuit d'enlèvement de tags visé par la présente autorisation.

Fait à Cournon d'Auvergne, le : _____

Le demandeur : nom-prénom : _____

Signature

Document à retourner à :

Ville de Cournon d'Auvergne - Service environnement - BP 158 - 63804 Cournon Cedex
Tél et Fax : 04 73 77 13 42 - mail : b.roulin@cournon-auvergne.fr